
N° 1997-1433 - déplacements et voirie - Corbas - Acquisition d'une parcelle de terrain située rue du Champ Blanc et appartenant à la Commune - Département de l'action foncière - Subdivision plaine des Alpes -

Le Conseil,

Vu le rapport du 13 février 1997, par lequel monsieur le président :

A - Expose ce qui suit :

Dans le cadre de l'élargissement de la rue du Champ Blanc à Corbas, je vous sou mets le dossier concernant l'acquisition, par la Communauté urbaine, d'une parcelle de terrain située rue du Champ Blanc et appartenant à la Commune.

Il s'agit d'une parcelle de terrain nu d'une superficie de 20 mètres carrés à détacher de la parcelle cadastrée sous le numéro 17 de la section AK.

Aux termes du compromis qui vous est soumis, la commune de Corbas céderait gratuitement le bien en cause à la Communauté urbaine ;

B - Propose d'approuver ledit compromis et de l'autoriser à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir ;

Vu ledit compromis ;

Oùï l'avis de sa commission déplacements et voirie ;

DELIBERE

Approuve ledit compromis et autorise monsieur le président à le signer ainsi que l'acte authentique à intervenir.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme,
le président,
pour le président,